

“ L'ORANIE CYCLISTE ”

HEBDOMADAIRE

Secrétariat Général :
10, Rue Bitche - ORAN

Téléphone : 285-81
C.C.P. ALGER N° 976-77



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :
M^r Jules DUMESGES

Siège Social :
BAR METROPOLE
17, Boul^e Clemenceau - ORAN
Téléphone : 235-72

Le Carnet du C.R.O.F.F.C.

Carnet Rose. — Le Président du C.R.O. est heureux d'adresser ses félicitations et celles des membres du Comité à Madame et Monsieur Boiron Kléber licencié dirigeant de l'E.S.O., à l'occasion de la naissance de leur fils Frédéric.

Vœux. — Le Président et les Membres du C.R.O. adressent leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. Monceau, vice-président du Comité de Direction de la F.F.C., qui a été victime d'un accident.

Condoléances. — Par l'intermédiaire de leur Président, les Membres du C.R.O. adressent à Mme et M. Michel Pinéda, Directeur technique de la S.O.T.A.C., leurs plus sincères condoléances à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés.

Réception. — M. Dumesges a représenté le C.R.O. à la réception qui a été donnée le 30 décembre dans les Salons de l'Hôtel de Ville d'Oran par M. le Maire et les Conseillers municipaux délégués aux Sports, à l'occasion de la rencontre de Basketball Oranie-Maroc.

Invitation. — M. Dumesges a représenté le C.R.O. à l'occasion d'une invitation faite par MM. Fouques Duparc, Maire de la Ville d'Oran; Pitzini et Rognon, Conseillers municipaux délégués aux Sports, les Conseillers municipaux et la Ligue d'Oranie de Basket à l'occasion de l'inauguration du Stade municipal de Basketball, qui a eu lieu le 31 décembre.

Pour que vive « L'Oranie Cycliste »

L'année 1956 se présente pour « L'Oranie Cycliste » sous les meilleurs auspices et, continuant sur la lancée de l'an dernier, nombreux sont ceux qui tiennent à lui apporter leur appui.

Signalons tout particulièrement les Anciens du Cyclisme dont les noms suivent :

MEMBRE DONATEUR

M. Bandini Jean-Pierre, de l'A.S.P.O.

MEMBRES BIENFAITEURS

M. Jean Olméda, ancien Champion d'Oranie, de Casablanca — M. Kraft Louis, chef de Division à la Mairie d'Oran, ancien champion cycliste — M. Garcia Pascal, Cycles, H.L.M. à Oran — M. Falco Joseph, contremaitre, Etablissements Céramica à Oran.

Les Vœux du Nouvel An

Le Président a reçu, pour transmettre aux membres du C.R.O., les vœux de Bonne Année pour 1956 de :

M. Ribaud, président de la R.O.O.; des sociétaires de la R.O.O.; de MM. Jacques Combes fils (USHBH) et André Estrella (ROO); de M. Bellivier et des membres du C.R. Maroc; de M. Bir et des membres de la L.O.F.A.; de M. Capdevielle et des membres du Comité de l'Etoile Cycliste de Nemours; du Président et des membres du C.R. Dauphiné-Savoie; du Président et des membres du C.R. Franche-Comté.

Licences Espagnoles

Les demandes de licences espagnoles établies sur formule habituelle, visées par le président du club des intéressés et accompagnées de 2 photos 4x4, ainsi que d'un mandat de 1.200 fr., doivent être adressées à M. Argoud André, délégué de la F.E.C., 73, boulevard Magenta, Paris (10^{me}).

Pour les moins de 20 ans, le certificat médical d'aptitude aux sports est exigé.

Enregistrement des licences espagnoles

Tout coureur possesseur d'une licence espagnole doit la transmettre au C.R.O. pour être enregistrée et pour l'attribution du numéro de dossard.

Chaque licence doit être accompagnée de la somme de 1.170 fr., représentant : 1.115 fr. pour l'assurance; 25 fr. pour le volet d'assurance et 30 fr. pour le dossard.

Propositions de distinctions honorifiques au titre de l'E.P.S.

PROMOTION OFFICIELLE DU 14-7-1956

En vue des propositions honorifiques au titre de l'E.P.S. pour la Promotion du 14 Juillet 1956, le C.R.O. a fait parvenir à chaque club affilié pour l'année 1956, un modèle de notice de renseignements.

Les clubs sont informés :

1. — Que pour chaque proposition, les notices devront être établies en quatre exemplaires, datés et signés de l'intéressé.

2. — Que chaque proposition doit être accompagnée obligatoirement de 35 fr. en timbres-poste.

3. — Que la hiérarchie des distinctions honorifiques officielles au titre des Sports comporte : la lettre de félicitations, la médaille de bronze, la médaille d'argent et la médaille d'or.

4. — Que tout dossier de proposition devra parvenir à M. Dumesges, 58, rue Jean Azémar, avant le 25 janvier, pour être transmis au Service départemental de l'E.P.S. à Oran, le 1^{er} février, qui a fait savoir que tout dossier non conforme à ces prescriptions sera automatiquement rejeté.

Subvention Départementale

Concernant cette subvention, M. Dumesges a reçu la lettre suivante :

Oran, le 15 Décembre 1955.

Le Préfet du Département d'Oran
à M. le Président du C.R.O.-F.F.C.
à Oran.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'au cours de sa séance du 17-11-55, le Conseil général a décidé de vous allouer une subvention de 100.000 fr.

Cette somme sera virée au compte courant au nom de votre Comité.

Conformément aux dispositions du décret-loi du 25 juin 1934, je vous serais obligé de bien vouloir me fournir la justification d'emploi de cette subvention.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pr le Préfet :
Le Secrétaire Général.

Liste des Sociétés affiliées au C.R.O.

N° 10 - VELO SPORT BOU-HADJARIEN (V.S.B.H.)

Président d'honneur : M. Muller Fernand.
Président actif : M. Mançaner Jean.
1^{er} Vice-Président : M. Delamota F.
2^{me} Vice-Président : M. Gros Marcel.
Secrétaire : M. Simon François.
Trésorier : M. Juniot Jules.
Adresse pour la correspondance :
M. Mançaner Jean, rue de la Liberté -
Hammam-Bou-Hadjar (Tél. 0-60).
Couleurs : Vert bande bordeaux.

★●★

N° 11 - JEUNESSE SPORTIVE SAINT-EUGENOISE (J.S.S.E.)

Président d'honneur : M. Lepori A.
Président actif : M. Anglès Henri.
1^{er} Vice-Président : M. Ségura Eugène.
2^{me} Vice-Président : M. Mas Raphaël.
Secrétaire : M. Tustes André.
Trésorier : M. Grangier Louis.
Siège social : Rue Puvis de Chavannes.
Adresse pour la correspondance :
M. Tustes André, 13, rue Henri Hue
(Tél. 259-65).
Couleurs : Violet bande blanche.

Le Tirage au sort des dossards

Le tirage au sort pour l'attribution des dossards a eu lieu le 27 décembre. Voici quel en a été l'ordre :

1. PCBA
2. CSM
3. JSSE
4. UST
5. ASPO
6. CCT
7. VSBH
8. ESO
9. ROO
10. USMO
11. COB

Les Plaques de Vélos

Le C.R.O. n'ayant pu obtenir la fabrication de plaques en matière plastique, les dirigeants devront inviter leurs coureurs à se munir de plaques en métal peintes en blanc sur lesquelles figureront des chiffres noirs de 6 cm de hauteur.

Tout coureur se présentant au départ d'une épreuve avec une plaque non réglementaire sera passible d'une amende. En cas de récidive les commissaires de course pourront lui interdire le départ.

Les Dossards

Avec leur licence et moyennant 30 fr. de supplément il sera remis à chaque coureur un dossard et 4 épingles. En cas de perte, les coureurs pourront se procurer au C.R.O. des dossards vierges. Il leur est rappelé que les dossards doivent être placés à gauche. Tout coureur se présentant au départ d'une épreuve avec un dossard mal fixé ou avec un dossard en papier pourra se voir interdire le départ par les commissaires de course. Le départ sera refusé à tout coureur n'ayant pas de dossard.

Les Licences

Toute demande de licence doit être remplie très lisiblement et de la main du coureur sans aucune omission aux questions posées. Le cachet du club et la signature du président de club sont obligatoires.

Toute demande de licence non accompagnée des fonds (prix de la licence et du dossard) ne pourra être prise en considération.

Pour les coureurs du département, les demandes doivent être adressées à M. André Joseph, 24, rue Valentin Haüy à Oran et les fonds versés au C.C.P. du C.R.O.

Lorsque les licences sont remises aux présidents de clubs il est particulièrement recommandé à ces derniers de les faire signer par leurs titulaires et d'y apposer le cachet de leur société. L'observation de ces consignes obligatoires pourra entraîner la pénalisation du coureur et du club.

Il est en outre recommandé aux coureurs de protéger leur licence par un mica.

Les organisations d'épreuves

Les organisateurs d'épreuves sont tenus de transmettre une demande à la Préfecture par l'intermédiaire du C.R.O. qui doit par son président émettre un avis. La demande à la Préfecture établie un mois à l'avance doit être accompagnée des autorisations des maires des localités traversées.

DROITS :

a) Assurances : pour les épreuves de minimes ou inter-sociétaires un droit fixe de 700 fr. est à verser.

b) Pour toutes les autres épreuves quel que soit la distance à parcourir le droit est de 1.400 fr.

POURCENTAGE :

a) Un pourcentage de 5 % est à verser au C.R.O. avec un minimum de 500 fr. pour toute épreuve dont les prix ne dépassent pas 10.000 fr.

b) Le même pourcentage est à verser pour les primes dont la liste et le montant doivent être transmis avec l'état de résultats de course au C.R.O.

DEMANDES DE DATE :

Pour toute demande à inscrire au calendrier, l'imprimé rose doit être rempli et expédié à M. Jurado, 10, rue Bitche à Oran.

EPREUVES :

Au moins 3 semaines avant l'épreuve le détail d'organisation (imprimé blanc) doit être transmis à M. Jurado et les fonds (prix et prix spéciaux, pourcentage et assurance) doivent être versés au C.C.P. du C.R.O.

Pendant l'épreuve, les voitures transportant les commissaires doivent être obligatoirement assurées (droit 450 fr.) de même que les voitures balais (droit 450 fr.) et les camions transportant des personnes (droit 1.400 fr.)

Les Brevets Routiers

Comme l'an dernier de nombreuses sessions de Brevets Routiers des 50 kilomètres ont été prévues. Cette année ces épreuves se dérouleront sur le parcours Oran-Brédéah et retour, avec départ et arrivée devant le Vélodrome Municipal. La première session qui sera organisée par la Commission de l'E.P. du C.R.O. aura lieu le 8 Janvier avec engagements et opérations de contrôle au Vélodrome à partir de 7 h. 30.

Le C.R.O. espère que les clubs du département voudront eux aussi intensifier ces épreuves qui ne manquent pas de fournir par la suite d'excellentes recrues pour les compétitions cyclistes.

Du Pain sur la Planche

PRIX D'OUVERTURE DU C.O.B.

8 JANVIER 1956

Fidèle à une tradition qui leur est devenue chère, les dirigeants du C.O.B ont tenu également pour l'année 1956 à être les premiers à ouvrir la saison. Nous les en félicitons et pour ce Prix d'Ouverture, ouvert à tous les coureurs licenciés d'Oranie toutes catégories, voici les détails techniques :

Parcours : Départ fictif Bar la Cigogne, Avenue de la République ; départ réel route de La Sénia face aux Etablissements Renault à 8 h. 30, La Sénia, Valmy, Mangin, le Tiélat, Valmy, La Sénia, Misserghin et Oran, arrivée au Vélodrome Municipal.

Licences : Vérification Bar de la Cigogne, de 7 h. 15 à 8 h. 15.

Engagements : 50 fr. reçus chez M. Catbard, rue Daupeu n° 2, jusqu'au 7 janvier à 12 heures. Téléph. : 249-49.

Liste des Prix : 2.000 fr. ; 1.500 fr. ; 1.300 fr. ; 1.000 fr. ; 800 fr. ; 700 fr. ; 600 fr. ; 500 fr. ; 350 fr. ; 300 fr. ; 250 fr. ; 200 fr. ; 150 fr. ; 150 fr. (Total 10.000 fr.)

PRIX D'OUVERTURE DE L'U.S.M.O.

15 JANVIER 1956

M. Bélaïd Ghaffir, président de la section cycliste de l'U.S.M.O. nous avait fait part de son intention d'organiser en début de saison une épreuve, se réservant par la suite la possibilité de faire connaître le jour au « Grand Prix Cycliste de l'U.S.M.O. ».

Nous remercions M. Bélaïd de ses bonnes intentions, sachant à l'avance qu'il mettra tout en œuvre pour réussir et en attendant voici ce que sera le Prix d'Ouverture de l'U.S.M.O., ouvert à toutes les catégories.

Parcours : Oran. Route d'Aïn-Béïda, route de Misserghin, Misserghin et Oran, circuit à boucler 2 fois, avec départ fictif à 9 h. 15 devant le 66^{ème} d'Artillerie et arrivée au Vélodrome Municipal.

Licences : Vérification des licences et vestiaires à partir de 8 heures au Vélodrome Municipal.

Engagements : 50 fr. jusqu'au 14 Janvier à 12 heures, chez M. Bensalem, Cycles, 7, rue de Valence, Oran (Téléph. 262-60.)

Liste des Prix (15) :

3.500 fr. ; 2.000 fr. ; 1.500 fr. ; 1.000 fr. ; 800 fr. ; 600 fr. ; 600 fr. ; 500 fr. ; 500 fr. ; 200 fr. ; 200 fr. ; 200 fr. ; 200 fr. ; 200 fr.

Des nouvelles de Jean Olméda

Par l'intermédiaire de « l'Oranie Cycliste », dont il est devenu un membre bienfaiteur, Jean Olméda nous a donné de ses bonnes nouvelles. Depuis qu'il a quitté l'Oranie, en 1928, Olméda s'est fixé avec sa famille à Casablanca. Celui qui fut la grande vedette de la piste du Vélodrome du Gallia, celui qui brilla dans toutes les spécialités : vitesse, omnium, américaine ou derrière moto; celui qui fit vibrer tous les spectateurs par son courage, son adresse et ses qualités de véritable pistard, se rappelle au bon souvenir de tous ses amis et admirateurs.

Continuant sur la lancée du père, le fils Olméda se distingua il y a quelque temps sur notre piste avec Dagnan, après avoir brillé particulièrement sur route à Casablanca.

Nous sommes heureux d'avoir retrouvé Olméda, qui va se charger à son tour, de nous mettre en relations avec les anciens Champions d'Oranie, qui ont nom Pons, Léon Girard et Bron, partis depuis bien longtemps eux aussi au Maroc.

Les adresses de nos anciens champions

Faisant suite au désir exprimé par un ancien Champion de France et d'Oranie,

Vincent Salazard, pour le nommer, nous communiquerons, au fur et à mesure qu'elles nous parviendront, les adresses de ceux qui firent briller les couleurs du cyclisme oranien :

Pierre Moncada, rue de Calais, immeuble Roland, Casablanca.

Jean Olméda, 7, rue du Dauphiné, Casablanca.

Echos de la Route et de la Piste

Depuis quelque temps Tlemcen s'est enrichi d'une pléiade de coureurs méridionaux. Maurice Jouault, Pierre Brun, Christian Pagès, Beaubry, excellentes et fines pédales de la région bordelaise, sont actuellement en garnison dans la Perle du Moghreb.

Au grand désespoir de bon nombre de coureurs amateurs et indépendants, le prochain Tour de Bretagne qui se disputera du 25 au 29 Avril ne comprendra à son départ que 72 coureurs. Neuf équipes de 8 coureurs seront ainsi composées : 2 équipes parisiennes, 2 normandes, 1 angevine, 1 d'Île-et-Vilaïne, 1 morbihannaise, des Côtes du Nord et 1 du Finistère.

Le C.R. Maroc a fixé au 26 février la date de ses Championats et Critérium du Maroc sur route.

Ces épreuves seront dotées par l'apéritif Saint-Raphaël qui a mis 100.000 fr. à la disposition des organisateurs.

M. Beilivier, président du C.R. Maroc, a posé sa candidature comme directeur général du Vélodrome d'Anfa.

De fortes chances l'assurent d'un nouveau succès.

La publicité « extra-sportive » qui ne doit se faire que sur les quarts de manche va très certainement bénéficier du même avantage que la publicité des marques de cycles, c'est-à-dire figurer en toutes lettres sur les maillots.

Noël n'a pas oublié certains de nos coureurs. Exemple un jeune minime que le père a doté d'un matériel neuf de piste et dont nous attendons avec impatience ses débuts.

Record de l'heure : Fauché Emmanuel : 39 km. 130.

Record féminin de l'heure : Mlle Rodriguez Thérèse : 34 km. 400.

Kilomètre (départ arrêté) : Mlle Martinez G. : 1 m. 36 s.

Kilomètre (départ lancé) : Darrigade : 1 m. 9s 3-5.

Tour de Piste (départ arrêté) : Darrigade : 20 s. 3-5.

Tour de piste (départ lancé) : Darrigade : 15 s. 3-5.

Voilà les principaux records établis sur la piste du Vélodrome Municipal, records que l'on espère voir mettre mis à mal en 1956.

Les licenciés d'Oranie et les titres de Champions qui ont honoré magnifiquement leur palmarès

1938

Serrano Joseph (C.S.M.) Champion de Rhône sur route des Indépendants.

Liste des licenciés 1956

1. Rahou Tahar (PCBA) A4 N° 19.601
 2. Valdès Félix (JSSE) T1 N° 47.926
 3. Garcia Jean (JSSE) T1 N° 47.927
 4. Pérez Robert (JSSE) T1 N° 47.928
 5. Palma Jean (JSSE) T3 N° 47.929
 6. Heroual Mohamed (JSSE) A4 N° 19.576
 7. Bootbal Bel Hadj (JSSE) A4 N° 19.577
 8. Bensaha M'hamed (JSSE) A4 N° 19.578
 9. Mézoud Amar (JSSE) A4 N° 19.579
 10. Moralès Joseph (JSSE) A4 N° 19.580
 11. Archilla Jean Claude (ASPO) A4 N° 19.581
 12. Vitalis Roger (ASPO) A4 N° 19.582
 13. Gutiérrez Aurélien (ASPO) A4 N° 19.583
 14. Lavarello Guy (ASPO) A4 N° 19.584
 15. Pérez Antoine (ASPO) A4 N° 19.585
 16. Gonzalez Yvon (ASPO) A4 N° 19.586
 17. Hiéramenté Martial (ASPO) A4 N° 19.587
 18. Barber Emmanuel (ASPO) A4 N° 19.588
 19. Bandini Jean Pierre (ASPO) A4 N° 19.589
 20. Cardona Claude (ASPO) A4 N° 19.590
 21. Cidro Joseph (ASPO) A4 N° 19.591
 22. Bénamar Mohamedi (ASPO) A4 N° (Espagnole).
 23. Sanraphaël Rémy (ESO) T2 N° (Espagnole).
 24. Aguirre Jean (ESO) T1 N° 47.930
 25. Carillo Albert (ESO) T2 N° 47.931
 26. Mélina Edmond (ASPO) A4 N° 19.592
 27. Giménez Paul (ASPO) A4 N° 19.593
 28. Pietzner Oscar (ASPO) A4 N° 19.594
 29. Mélina Joseph (ASPO) A4 N° 19.595
 30. Candéla Antoine (COB) T1 N° 3 (Espagnole)
 31. Giméno Fernand (COB) T1 N° 47.932
 32. Pénalva François (COB) T2 N° 47.933
 33. Gachi Saïd (COB) T3 N° 47.934
 34. Yvars Jean-Pierre (COB) A4 N° 19.596
 35. Martinez Robert (COB) A4 N° 19.597
 36. Jollec Claude (COB) A4 N° 19.598
 37. Ségura Jean (COB) A4 N° 19.599
 38. Padilla François (COB) A4 N° 19.600
 39. Ruiz François (COB) A4 N° 4 (Espagnole).
- ### MINIMES
1. Labed Ahmed (PCBA) M N° 4.826
 2. Mas Paul (JSSE) M N° 4.827
 3. Belkaroub Laouari (JSSE) M N° 4.828
 4. Bachir Mohamedi (ASPO) M N° 4.829
 5. Munoz Henri (COB) M N° 4.830
 6. Alonso Joseph (COB) M N° 4.831
 7. Aubert Michel (COB) M N° 4.832
 8. Yvars Alain (COB) M N° 4.833
 9. Belladi Mohamed (COB) M N° 4.834
 10. Candéla Manuel (COB) M N° 4.835
 11. Lopez Alain (COB) M N° 4.836.

SIGNES DE DIRECTION SUR LES ROUTES

Au sujet du fléchage du parcours des épreuves sur les routes, la F.F.C. a transmis la lettre suivante :

Paris, le 28 Décembre 1955.

Monsieur DUMESGES,
58, Rue Jean Azémar - Oran.

Signes de Direction sur les Routes

Monsieur le Président,

Vous avez pu prendre connaissance dans le numéro de « La France Cycliste » du 15 septembre, de la lettre adressée à notre Fédération par le Ministère des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme, au sujet des inconvénients résultant de l'emploi de peinture blanche pour la signalisation du parcours des épreuves cyclistes.

Afin de pallier ces inconvénients, ledit Ministère nous a demandé d'inviter nos comités régionaux à étudier l'emploi, pour les inscriptions dont il s'agit, de peinture susceptible de s'effacer rapidement et de lui faire connaître la suite réservée à sa lettre.

Nous estimons que celle-ci ne doit pas demeurer sans réponse, aussi bien par souci de correction que par nécessité de défendre les organisateurs des courses cyclistes sur route, qui ont déjà tant de difficultés à surmonter.

Nous serions donc très heureux de recueillir votre point de vue sur la question, afin que nous soyons en mesure de démontrer au Ministère des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme, que nous avons parfaitement compris sa position et que nous sommes attachés à résoudre le problème soulevé.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président :
JOINARD.

Voici la réponse adressée à M. Joinard :

Oran, le 3 Janvier 1956.

Monsieur JOINARD,
Président de la F.F.C. à Paris

Monsieur le Président,

En réponse à votre honorée, j'ai l'honneur de vous informer que le C.R.O. a in-

vité les clubs affiliés à flécher les parcours avec de la chaux très étendue d'eau pour que toutes les traces sur les routes disparaissent le plus rapidement possible après le passage des coureurs.

Croyez, Monsieur le Président, à mes sentiments distingués.

Le Président du C.R.O.-F.F.C. :
J. DUMESGES.

LE CHALLENGE DU « MEILLEUR COUREUR »

Sur la proposition de M. Dumesges, le C.R.O. a décidé d'établir un classement pour le meilleur coureur de la saison 1956 toutes classes, et de le récompenser.

Tout comme les clubs auront à disputer les Challenges du Nombre et du Mérite, les licenciés disputeront le Challenge du Meilleur Coureur.

Le C.R.O. espère que cette nouvelle récompense sera très favorablement accueillie par les coureurs qui, tout en luttant pour assurer le triomphe des coureurs de leur club, pourront également ajouter un titre de plus à leur palmarès.

Les épreuves sur route seulement pour 1956, à titre d'essai, seront dotées de trois points pour le vainqueur, deux points pour le second et un point pour le troisième.

Quand il existera des classements spéciaux, les points seront cumulables.

P.V. de la Réunion du 27-12-55

INFORMATIONS

Absents excusés : MM. Jurade et Garcia M.

Courrier Arrivée :

Souhaits du Nouvel An de M. Ribaud et des coureurs de la R.O.O.

F.F.C. : question concernant publicité commerciale et renseignements sur les Championnats du Monde 1955.

Commission Régionale Sportive

Tirage au sort de l'ordre d'établissement des licences.

Lettre du coureur Urdy : réponse favorable sous conditions.

Epreuves autorisées :

8 Janvier :
Prix d'Ouverture C.O.B. (t.c.) 70 km

3^{me} Course de la Médaille (C.O.B.)
Brevets Routiers 50 km (C.R.O.)

15 Janvier :

Prix d'Ouverture U.S.M.O. (t.c.) 60 km.
4^{me} Course à la Médaille (U.S.M.O.)

Avant de lever la séance, M. Dumesges présente à tous les membres présents, en les priant d'être son interprète auprès de leurs coureurs et de leurs familles, ses vœux pour l'année 1956.

Le Président :
M. DUMESGES.

Le Secrétaire
M. ANDREO.

P.V. de la Réunion du 3-1-56

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

Vœux adressés au président et aux membres du C.R.O.

Mairie d'Oran : apéritif d'honneur et inauguration du Stade municipal de basket-ball.

Cartes de Commissaires « A » et « B » à renouveler pour 1956.

Cartes de membres du comité à établir pour 1956.

F.F.C. Paris : signalisation des parcours d'épreuves cyclistes et échéances licences pour 1956

Epreuves autorisées :

8 Janvier :

Brevets Routiers des 50 km. (E.P.).

Prix d'Ouverture C.O.B. : 70 km. (t.c.)
15 prix - 10.000 fr. - Commissaires course : MM. Yvars (COB), Archilla (ASPO); Juge : M. Barka (USMO); Délégué : M. Tustes (JSSE).

Course à la Médaille (3^{me}) C.O.B. - 10 h., au Vélodrome municipal.

Epreuves annoncées :

15 Janvier : Prix d'Ouverture U.S.M.O. (t.c.) 50 km.

22 Janvier Championnat d'Oranie de Cross cyclo-pédestre : 20 km.

29 Janvier : Prix d'Ouverture A.S.P.O. (t.c.) 70 km.

Le Président :
M. DUMESGES.

Le Secrétaire :
M. ANDREO.